

Calendrier de *collecte* 2026

• VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN •



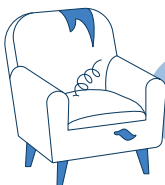
DÉCHETS VÉGÉTAUX

VENREDI

Collecte prévue dans la journée
> Sortir le bac **la veille au soir**.

JAN.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
/	/	/	3	1	5	3	/	4	2	6	/
/	13	13	10	8	12	/	14	11	9	13	11
16	/	20	17	15	19	17	/	18	16	20	/
/	/	27	24	22	26	/	28	25	23	27	/
/	/	/		29		31			30		

Besoin de vous débarrasser
rapidement de vos déchets végétaux
et/ou de vos encombrants ?



ENCOMBRANTS

LUNDI

Collecte prévue dans la journée
> Sortir vos encombrants
la veille au soir, sur le trottoir,
sans gêner le passage des piétons.

JAN.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
26	/	23	/	25	/	27	/	28	/	23	/

le saviez-vous ?

Le **SIGIDURS** est un établissement public chargé de la gestion des **déchets ménagers** et **assimilés** (administrations, écoles, commerces) de **59 communes** situées dans le **Val-d'Oise** (95) et la **Seine-et-Marne** (77) représentant **425 000 habitants**.



Collecte : confiée à des opérateurs (SEPUR pour le nord, PAPREC pour le sud).



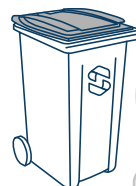
Traitement : incinération avec valorisation énergétique (électricité et chaleur) et tri des emballages recyclables (plastique, carton, papier) dans son centre de tri, avant envoi en filières de recyclage.



Sensibilisation : actions de prévention et de réduction des déchets, promotion du compostage et du tri des biodéchets, animations scolaires, interventions auprès des bailleurs et lors d'événements communaux.



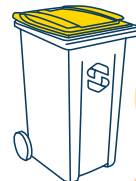
Gouvernance et financement : piloté par des élus des communes adhérentes, financé via la contribution des municipalités issue de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).



ORDURES MÉNAGÈRES

MERCREDI APRÈS-MIDI

> Sortir le bac **avant 12h**.



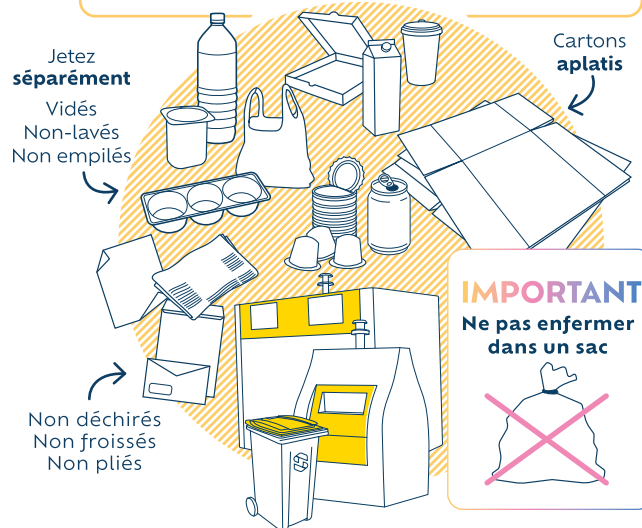
EMBALLAGES & PAPIERS

JEUDI MATIN

> Sortir le bac le **mercredi soir**.

Consignes de tri

La vie en jaune *pour les emballages* Carton • Plastique • Métal • Tous les papiers



La seconde vie *des encombrants* Objets en métal • Sanitaires et appareils de chauffage non électriques Portes • Meubles Objets + de 80 centimètres



La vie en vert *pour les déchets végétaux* Branches • Feuilles • Fleurs • Herbes



COLLECTE DES SAPINS : Avec les déchets végétaux

Ne pas mettre :
Décorations
Neige artificielle
Bûche
Croisillons
Sac non biodégradable

La vie en gris *pour les ordures ménagères* Mouchoirs • Lingettes • Couches Essuie-tout • Vaisselle cassée Restes alimentaires non compostables



La vie éternelle *des emballages en verre* Flacons • Bouteilles • Bocaux Pots • Flacons de parfum



Direction la déchèterie pour les objets non collectés



Dans vos déchèteries : DISTRIBUTION DE COMPOST



Sarcelles,
Louvres,
Dammartin-en-Goële :

**21 MARS
& 3 OCTOBRE**

Bouqueval,
Gonesse,
Mitry-Mory :

**28 MARS
& 10 OCTOBRE**